COMPTE-RENDU DE LA SECTION CANARIS DE POSTURE CONGRES DE MASSY-PALAISEAU DU 24 SEPTEMBRE 2005

Bonne participation, deux collègues sont absents, malheureusement, Messieurs Yves HANIN et Jean Vincent SCARPA. Ils sont excusés.

1/ **REGLEMENT INTERIEUR** : Quelques précisions sont données sur les points quelque peu obscurs. Aucune autre remarque n'est formulée.

2/ DESIGNATION DES JUGES AU NATIONAL DE CAVAILLON:

Dans l'ordre et suivant la demande : Roger LE DUFF, Bruno CHETTA, François GERARDIN, (coordinateur) Robert ADAM, Daniel AMIAUD, Guy PIRON, Claude CHAUMETTE, Didier FAESSEL, Bernard PENISSON.

Le responsable de section déplore que depuis plusieurs années des clubs organisateurs de nationaux modifient ou tentent de modifier les listes prévues lors de notre congrès. Cette année à St Gilles le nombre de juges prévus n'a pas été respecté, et quelqu'un s'est permis d'en modifier l'ordre, ceci sans aucune concertation. Une lettre relatant ces faits a été adressée en son temps au Président de la CNJF avec copie au Président de l'U.O.F.

Il est rappelé que notre règlement prévoit 80 oiseaux par jour et par juge. Ce chiffre est justifié et il est confirmé dans les conditions actuelles de jugement au National.

Une proposition de vœu visant à diminuer le nombre de juges (et donc les frais) sera annexée à ce rapport.

DESIGNATION DES JUGES POUR LE MONDIAL DE ZUTPHEN

La demande est de 3 effectifs et 2 en réserve.

Dans l'ordre et suivant la demande : Daniel AMIAUD, Albert DELATTRE, Guy HELLEQUIN, Guy PIRON, Bernard PENISSON.

STANDARDS DES CANARIS DE POSTURE

Le travail est bien avancé:

Il reste 10 planches rédactionnelles à réaliser : A.G.I., NORWICH, CREST, FIFE FANCY, MELADO, LLARGUET, GIBBER, PADOVAN, RAZA, LIZARD.

Elles seront terminées au plus tard fin octobre. Responsable Albert DELATTRE;

Il manque les photos pour : LES FIORINOS, LES SCOTCHS, LES FIFES, LES BERNOIS, LES HUPPES ALLEMAND, LES FRISES DE SUISSE, LES HOSOS, LES LIZARDS ;

Le responsable de cette partie, Denis TRUCHI espère avoir ces photos au plus tard le 13 novembre 2005.

Dans ces conditions les standards pourraient être disponibles pour le prochain Championnat de France à CAVAILLON.

COMPTE-RENDU DES CONDITIONS DE JUGEMENT A ST GILLES

Les sections de la CNJF ont en charge de désigner les juges qui officient au Championnat de France. La liste leur est réclamée lors du congrès de Septembre et depuis quelques années il est même demandé de fournir la liste prévisionnelle pour l'année suivante.

On peut se demander si cela est bien utile, car ces listes ne sont pas respectées par les organisateurs. Je peux citer plusieurs cas ces dernières années.

- Tentative d'imposer un juge de la région pour diminuer les frais (Istres)
- Tentative de refuser un juge, estimé trop éloigné pour la même raison (Waincourt)
- Oubli de confirmer un juge de façon à répartir sa charge sur les autres. (Là aussi probablement pour diminuer les Frais) Belfort où nous avons été mis sur le fait accompli.

Cette année c'est plus grave encore, le nombre de juges n'est pas respecté et on se permet d'en modifier l'ordre, ceci sans aucune concertation (une lettre relatant les faits a été adressée au Président de la C.N.J.F. et au Président de l'U.O.F.)

Malgré tout, les jugements se sont bien passés.

L'équipe des juges présente s'est surpassée. Elle a fait preuve de rapidité, d'efficacité et de grande compétence, certains collègues ont jugé plus de 200 oiseaux. Tous cela dans la bonne humeur, mais le nombre de 80 oiseaux par jour <u>prévu par notre règlement intérieur</u> est confirmé si l'on veut faire notre travail posément et en toute sérénité.

Il faut dire que cette année nous avons été aidés par la <u>parfaite organisation des jugements</u>, gérée par une équipe prête et remarquablement dirigée.

A notre arrivée à 8 heures les tables étaient prêtes, les fiches de jugement et les listes remises à chaque collègue, les stewards à disposition, si bien qu'à 8 H.15 nous étions occupés de juger.

Jamais un juge n'a du attendre les oiseaux et pas d'erreur dans leur présentation. Bravo, quel professionnalisme.

L'état des cages est sensiblement amélioré mais dommage, elles sont équipées de perchoirs de toutes sortes et leur disposition prévue par l'O.M.J. n'est pas respectée.

Pour les Glosters plusieurs modèles de cages, des grandes, des petites, des blanches, des vertes en bois, en tôle etc.

Il reste encore beaucoup de travail pour que la présentation soit digne d'un Championnat de France.

Enfin la présence de « Huppé Allemand » Malinois et Hartz. Ces oiseaux ne sont pas typés. On peut se demander pour quelle raison des éleveurs s'entêtent à vouloir produire un tel oiseau. C'est déjà très difficile de présenter un bon Huppé Allemand, vouloir combiner le chant et la qualité esthétique du chanteur dans une cage munie de trous pour passer la tête (et la huppe) pour boire et manger me paraît irréalisable.

REPONSE AU VŒU DE LA REGION 8 CONCERNANT LE HUPPE ALLEMAND

Il n'est pas question d'attribuer plus de classe à cette race qu'à une autre.

A la COM, l'O.M.J. a classé cet oiseau dans les canaris de races (formes et posture). La réponse de la C.I.T. de février 2005 est donc confirmée.

VŒU DE LA CNJF A L'U.O.F. concernant les classes en Posture du 28 mars 2005.

Nous attendons la décision du Congrès en décembre prochain lors du vote sur la nouvelle classification.

MODIFICATION DES FICHES DE JUGEMENT (animateurs Christian GAMBART et Guy HELLEQUIN)

Un nouvel essai sera fait, après avoir « ressuscité » les fiches pré-établies (comme pour les canaris couleurs) qui avaient été réalisées il y a maintenant plus de 10 ANS ;

DIVERS

- Deux collègues, Didier FAESSEL et Joseph ROHMER subiront l'examen de juge O.M.J. lors du concours international de CAVAILLON le jeudi 13 octobre 2005.
- Un candidat qui a échoué à l'examen d'admission l'an dernier à St Gilles renouvelle sa demande. Une réponse sera apportée par le Responsable de Section.

RESPONSABLE DE SECTION

Albert DELATTRE par la communication que vous lirez ci-après, annonce sa démission à ce poste.

« Avant de continuer ce congrès, je vous demande de m'accorder quelques minutes de votre attention,

J'ai une communication importante à vous faire.

Demain vous allez voter pour élire au poste de Président de la CNJF celui qui succèdera à Francis FAURE.

Je ne peux prévoir qui sera élu, mais quel qu'il soit, je vous informe que je lui donnerai ma démission de responsable de la section posture de la CNJF.

Il n'y aura pas de négociation possible, ma décision étant issue d'une très longue réflexion.

Je termine donc ce congrès et l'an prochain je ne serai plus à cette place, mais je l'espère parmi vous.

Comme je l'ai déjà dit à plusieurs d'entre vous, je ne tire aucun avantage, ni aucune gloire du poste de responsable de la section posture de la CNJF.

Pour continuer, je devrai donc être animé par une autre motivation.

Cette motivation, je ne l'ai plus aujourd'hui, de plus des raisons d'ordre strictement personnelles confortent ma décision.

J'ai cessé au mois d'avril mes activités professionnelles et je pense qu'à 60 ans et depuis 1988 soit depuis 17 ans, j'ai donné à la section le meilleur de mes possibilités.

Un renouveau sera donc, j'en suis persuadé, bénéfique pour l'activité de notre section.

Conformément à nos statuts (Article 3 paragraphe D) il vous faudra dès à présent désigner l'un d'entre vous pour assurer l'intérim.

Dans le respect des procédures, je demanderai au futur président d'organiser des élections en bonne et due forme après appel de candidatures, et j'assure dès à présent à celui qui va me remplacer, et quel qu'il soit, qu'il pourra toujours compter sur mes conseils et sur mon aide.

Je vous remercie de votre attention »

Guy HELLEQUIN se fait l'interprète de la section pour remercier Albert DELATTRE pour tout le travail réalisé et la disponibilité qu'il a toujours assurés pendant toutes ces années.



Denis TRUCHI accepte l'intérim mais précise qu'il se présentera à ce poste aux prochaines élections, et qu'il exigera que celle-ci se fasse à bulletin secret, même s'il est seul candidat.

Il émet déjà des nouvelles idées qu'il compte mettre en place. Le montant de la caisse de la section lui sera remis dans les prochains jours. Le compte-rendu financier est distribué à l'ensemble des collègues.

PARTIE TECHNIQUE

Le jugement des races peu répandues est étudié et détaillé pour remise en mémoire : le Bernois, le Munchener, le Lancashire, le Frisé de suisse sont ainsi examinés.

La réunion se termine à 18 HEURES

Le responsable de Section Albert DELATTRE

Projets de la section:

Une réunion des juges postures est programmée pour le 15 janvier 2006 à Dijon (notre hôte sera Bruno Chetta) afin de remonter toutes les observations faites par les collègues au cours de la saison de jugement 2005 et faire un point technique de l'actualité des races de posture.